

Hiver 2012/2013

**Bulletin Municipal
NEUVIC**





Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Une autre année s'ouvre que je souhaite pleine de promesses.

Je le dis avec d'autant plus de conviction car je suis entouré par un groupe motivé. Nous restons fidèles à notre politique, dont la ligne directrice vise à essayer de servir les administrés tout en préservant l'esprit du bien commun et la gestion rigoureuse des deniers publics.

C'est ainsi que notre équipe municipale se prépare à fixer les orientations pour l'année qui s'annonce.

A notre arrivée nous avons trouvé une réalité financière très préoccupante, nous obligeant à nous focaliser sur la dette et à porter ainsi une autre analyse aux questions financières touchant la gestion de notre commune.

Nous opterons toujours pour des choix prioritaires ayant pour objectif une plus grande rigueur dans les dépenses de notre budget.

Certains projets retenus antérieurement ne présentant pas un grand intérêt pour la plupart des Neuvicois ou comportant un très grand risque dans la gestion ; notamment celui de la piscine seront dénoncés ou annulés.

Au seuil de cette nouvelle année, je souhaite adresser un hommage à toutes celles et ceux qui à travers les associations : tous les bénévoles, les commerçants, les artisans, acteurs du monde agricole contribuent à maintenir le lien social dans notre commune .

Je salue également les nouveaux arrivants qui nous ont rejoints en 2012.

Je souligne les efforts accomplis par les agents des services de la ville et des écoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine afin d'œuvrer au mieux auprès de nos enfants et de la population.

A tous ceux qui ont vécu des moments difficiles, nous adressons notre sympathie et notre réconfort.

Je tiens à vous assurer de mon engagement et de celui du Conseil Municipal pour défendre les intérêts de la commune et de ses habitants. Je resterai toujours disponible pour vous écouter et être attentif à vos demandes.

A vous et à tous ceux qui vous sont chers, au nom du Conseil Municipal, je vous présente tous mes meilleurs vœux sincères et chaleureux afin que 2013 vous apporte joie et réussite.

Jean STOHR



Comment fonctionne l'aménagement hydroélectrique de Neuvic d'Ussel ?

Les explications du groupe EDF

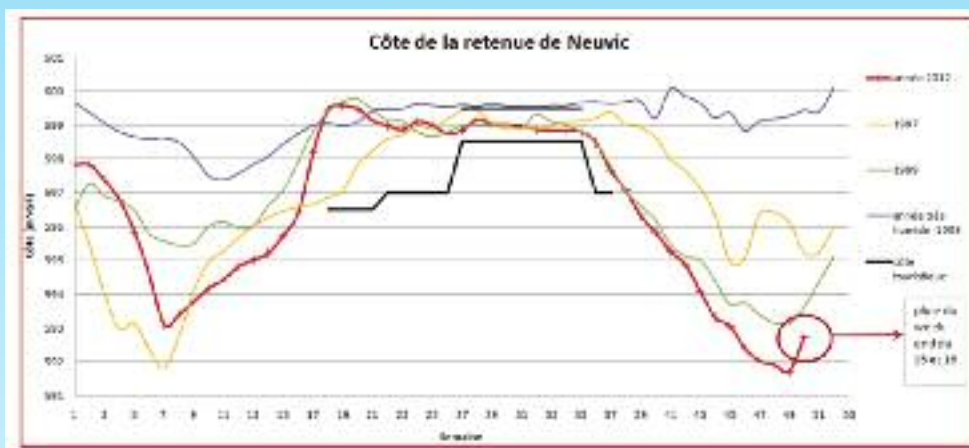
L'aménagement hydroélectrique de Neuvic d'Ussel sur la Triouzoune permet l'alimentation en électricité de plus de 19 000 habitants.

Afin de concilier la production d'énergie et les diverses usages autour de la retenue, une cote touristique (qui correspond au niveau d'eau dans la retenue) a été définie avec l'ensemble des parties prenantes (associations, élus, collectivités,...). Cette cote, qui a été validée par l'Etat lors de la procédure de renouvellement de titre en 2010, s'établit comme suit :

- du 1er mai au 1er juin : cote supérieure à 596,50 m NGF*
- du 1er juin au 30 juin : cote supérieure à 597,00 m NGF
- du 1er juillet au 31 août : cote à 599,00 m NGF +/- 0,50 m
- du 1er sept. au 15 sept. : cote supérieure à 597,00 m NGF

* NGF = Niveau Géographique Français

En fonction des pluies reçues sur le bassin ce réservoir se vide et se remplit jusqu'à 4 fois par an. A noter l'exemple du week-end du 15 et 16 décembre où, en 2 jours, au regard des pluies rencontrées, la retenue a pris plus d'1,50 m.



En fonction des pluies reçues sur le bassin, le réservoir de Neuvic peut se vider et se remplir jusqu'à 4 fois par an. A noter l'exemple des 15 et 16 décembre 2012 durant lesquels la pluie soutenue a amené une élévation de plus de 1,50 m du niveau d'eau dans la retenue.

Chaque année, la gestion du lac de la Triouzoune se compose de 5 périodes :

• **La période touristique estivale : juillet/août.**

La production n'est effectuée qu'à partir des apports supplémentaires de pluie au-dessus de la cote minimum touristique de l'été afin de préserver cette dernière.

• **La fin de la période estivale : septembre/octobre.**

La fin de la période durant laquelle une cote touristique doit être maintenue coïncide avec une reprise de l'activité économique. La consommation électrique augmente en septembre, les programmes de production de l'aménagement sont alors plus importants. Par ailleurs, un destockage du lac est réalisé en prévision de l'arrivée des pluies statistiquement abondantes en novembre et décembre.

• **La fin d'année : novembre/décembre.**

La production électrique est importante avec cependant une tendance à stocker de nouveau l'eau dans le lac en raison des pluies saisonnières soutenues.

• **Le début d'année : janvier/février.**

La production est alors souvent très soutenue pour répondre à la demande forte de consommation, notamment pendant les périodes de froid intense. Cette période correspond à un destockage du lac souvent rempli en anticipation de ce besoin.

• **Le printemps : mars à juin.**

C'est la phase de restockage afin d'atteindre les objectifs de cote touristique estivale. Ce remplissage s'effectue au moyen des apports pluvieux du printemps. La production parfois peut cependant rester significative si les apports (pluie et fonte des neiges) sont importants.



Maison d'Accueil Maternelle

La municipalité envisage la réalisation d'une maison d'accueil maternelle

Une maison d'accueil maternelle selon la loi (n°2010-625) du 9 juin 2010, permet aux assistants maternels, notamment en milieu rural, de se regrouper en un lieu unique pour s'occuper des enfants dont ils ont la charge, afin d'augmenter l'amplitude horaire de garde (ex : 7h30 à 20h) dans l'objectif de répondre au mieux aux attentes des parents, sans pour autant travailler plus que 35 heures par semaine par exemple.

Grâce à l'assouplissement de la réglementation, cette nouvelle formule d'accueil de la petite enfance, déjà expérimentée avec succès dans une quarantaine de départements, va se généraliser.

Alors que les petites communes rurales n'ont pas de ressources suffisantes pour financer une crèche, la réforme leur permet de répondre à la demande d'accueil des jeunes parents, notamment en horaires atypiques (car le coût d'une garde à domicile en horaires décalés est sélectif socialement), ce qui facilitera et encouragera l'installation de ces familles sur son territoire.

En outre, elle rend plus attractive la profession d'assistante maternelle.

Les avantages qu'offrent les maisons d'assistants maternels aux professionnels, aux parents et aux collectivités territoriales, sont nombreux en terme de :

- souplesse : la délégation d'accueil, qui permet à une assistante maternelle de déléguer temporairement, avec l'accord des parents, l'accueil d'un enfant à une autre assistante travaillant dans la même maison.
- des horaires d'accueil plus adaptés : s'appuyant sur la délégation d'accueil des enfants, le travail en commun permet aux assistantes maternelles de répondre à la demande des parents qui ont des horaires de travail atypiques et ne disposent pas de revenus suffisants pour employer un salarié à domicile.
- de sécurité : le regroupement de plusieurs assistants maternels rassure les parents ; en outre, un régime des responsabilités en cas d'accident est prévu.
- de coût raisonnable : payées directement par les parents, les assistantes maternelles qui se regroupent ne sont financièrement pas à la charge des communes.
- de simplicité : dans le respect de la décentralisation, aucune convention nationale ne s'imposera aux conseils généraux et aux assistantes maternelles qui souhaiteront s'engager dans le dispositif.
- un accroissement de l'offre d'accueil : la création des maisons d'assistantes maternelles augmente le volume de l'offre de garde, en permettant aux personnes dont le logement est exigü ou non conforme aux critères pour être agréé par les services de protection maternelle et infantile (PMI) ou bien encore situé dans une zone où la demande est faible, d'exercer le métier d'assistante maternelle en dehors de leur domicile.

Les élus souhaitent rencontrer les assistantes maternelles pour savoir si un tel projet répondrait à leurs attentes courant du premier trimestre 2013. Ils recherchent actuellement l'ensemble des subventions qui pourraient être mobilisable sur un tel projet et affiner le coût de ce projet et trouver un local adapté situé dans le centre bourg, plusieurs pistes sont à l'étude.

Nous attendons vos remarques ou vos observations.



L'embellissement de la cité reste l'affaire de tous

Chacun a à cœur de vivre dans une ville propre, bien fleurie l'été, parée de ses beaux décors de fête en fin d'année.

Cette année, le service technique municipal a encore fait preuve de créativité et d'originalité en fabricant plusieurs décors dont les deux ours polaires au rond-point du Café de la Gare, un traineau et un renne bleu à l'entrée du lotissement Bèchefave.

Malheureusement, force est de constater que des incivilités viennent trop souvent mettre à mal ces efforts ainsi que le moral du personnel qui réalise les travaux.

Ainsi le 18 décembre 2012, un des ours et plusieurs guirlandes lumineuses avaient déjà disparu.

Cet été, c'est un des deux papillons installés au rond-point des Ganottes qui a pris son envol définitif.

Sans compter, les panneaux d'agglomération de Neuvic qui disparaissent de manière régulière, les inscriptions qui fleurissent çà et là, les parterres de fleurs souillés, les WC publics détériorés, les jeux pour enfants régulièrement vandalisés, la dégradation de la bibliothèque et du foyer, etc...avec un coût global estimé environ à 50 000€ annuel.

Mais ne nous laissons pas abattre par ces actes isolés et ô combien puérils et continuons chacun à notre manière à réagir à ces incivilités en embellissant toujours nos rues et notre cité.



Travaux PAB

Après beaucoup de retard pris durant l'année 2012, les travaux ont redémarré occasionnant des difficultés de circulation autour de l'Eglise et des difficultés d'accès aux commerces du quartier concerné. Les travaux devraient être terminés pour la fin d'année, seuls resteront à réaliser des travaux de finition sur les trottoirs. L'aménagement à l'arrière de la maison Madesclair dépendra du résultat de l'étude en cours sur la démolition totale de ce bâtiment.



Travaux de voirie 2011

Les travaux de voirie du programme 2011 viennent de se terminer aussi avec du retard. Les routes des villages du Vent Bas et de Pellachal ont été refaites, à Fournol une antenne a été réalisée. La rue du 19 mars attaquée en début d'année est finie en fin d'année.

La commission de travaux qui se réunira en début d'année tentera de programmer de nouvelles routes à réaliser en 2013.



Eclairage public

Suite aux précédents articles, l'étude sur la rationalisation de l'éclairage public est toujours en cours. Eclairage dans les villages : extinction totale de l'éclairage public de 23h00 jusqu'à 6h00 du lendemain matin.

Dans le bourg : extinction d'un candélabre sur deux à partir de 23h00 jusqu'à 6h00.

L' éclairage reste allumé au complet de la tombée de la nuit à 23h00 et de 6h00 au lever du jour.

Les candélabres, qui resteront allumés pour des raisons de sécurité routière, sont ceux situés aux intersections routières.

La proposition des candélabres pouvant être éteints a été établie par le syndicat d'éclairage de la Diège. Elle doit être validée par la commission travaux en début d'année pour assurer la mise en service.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à

Mathis NICOLLET - EHLERT fils de Stéphane NICOLLET - EHLERT et de Aurélie PROVOT né le 21 juillet 2012 à USSEL

Thibo VIDAL fils de Antoine VIDAL et de Khadija REGUIBI né le 07 août 2012 à USSEL

Léna NORIS fille de Frédéric NORIS et de Patricia MEILHAC née le 17 septembre 2012 à USSEL

Mathéo DEVALIERE fils de Sylvain DEVALIERE et de Amandine TORRES né le 24 septembre 2012 à USSEL

Lucas DEBEVE fils de Christophe DEBEVE et de Laurence BOURGOIN né le 25 septembre 2012 à USSEL

Lou AUBIGNAC fille de Mathieu AUBIGNAC et de Mélanie COIFFARD née le 25 septembre 2012 à USSEL

Lorenzo CHAVEROCHE fils de Nicolas CHAVEROCHE et de Amandine PIVA née le 03 octobre 2012 à USSEL

Kylian GRATADOUR fils de Franck GRATADOUR et de Maryline MARAUD née le 24 octobre 2012 à USSEL

MARIAGES

Toutes nos félicitations à

Aurélie JOURDE et Pierre BARBENCEYS le 21 juillet 2012

Elise PRUGNEAU et Damien PLAZANET le 18 août 2012

Lucie REYMOND et Arnaud BUYCK le 1er septembre 2012

Marie PASCAUD et Raoul PERUZZI le 1er septembre 2012

Annie SERIS et Jacques ROY le 15 septembre 2012

DECES

Toutes nos condoléances aux familles

Yvonne BONTEMPS vve CELERIER décédée le 03 juillet 2012 à NEUVIC

Renée GIRAUDOUX vve CHASTRE décédée le 03 juillet 2012 à USSEL

Marie-Louise PERS vve MALAGNOUX décédée le 08 juillet 2012 à NEUVIC

Sophie GALTIER vve FUMEL décédée le 21 juillet 2012 à NEUVIC

Victor JOURGETOUX décédé le 23 juillet 2012 à NEUVIC

Emilia MOLLA vve HOLGADO décédée le 1er août 2012 à USSEL

Marguerite PICHON décédée le 02 août 2012 à NEUVIC

Louise COMTE vve BOIDOT décédée le 09 août 2012 à NEUVIC

Annette HEUBERT vve PRIÉ décédée le 19 août 2012 à USSEL

Nicole FOYART vve HUTH décédée le 15 septembre 2012 à NEUVIC

Denise TEYSSENDIER vve MAVIER décédée le 20 septembre 2012 à USSEL

Henri CHASSAC décédé le 02 octobre 2012 à USSEL

Edmond SEAUX décédé le 22 octobre 2012 à USSEL

Bernard LEMAIRE décédé le 24 octobre 2012 à NEUVIC

Louis MAZE décédé le 05 novembre 2012 à TULLE

Janine VALMIER vve SPINOUBE décédée le 09 novembre 2012 à USSEL

Philippe BRUGERON décédé le 15 novembre 2012 à BORDEAUX

Victor WEBSTER décédé le 30 novembre 2012 à USSEL

Suzanne BLOT vve BODEVEIX décédée le 08 décembre 2012 à NEUVIC



Comité des Fêtes de Neuvic

2012 se termine et le Comité des Fêtes a fait de son mieux pour proposer des animations diverses. Nous nous étions quitté lors du dernier bulletin avec l'annonce des animations estivales.

Ces dernières ont débuté par la fête du pain sur le domaine du Mialaret, le 14 juillet. Malgré une météo capricieuse ce jour-là, des exposants, bien que moins nombreux en raison de la pluie, ont malgré tout permis l'organisation du vide-greniers brocante en proposant, toute la journée, aux nombreux visiteurs un vaste choix d'objets décoratifs, mais aussi vestimentaires et autres.

Pendant ce temps, Dédé et Christine VEDRENNE s'affairaient pour cuire les différentes fournées de pain, cuites au traditionnel four à pain, aidés dans leur tâche par Julien.

Puis ce fut le tour des fêtes de la bruyère les 10, 11 et 12 Août avec en ouverture la participation au marché de pays des producteurs, soirée animée sans compter par le groupe folklorique « Lou Suqetou d'Auitou ».

Le samedi soir, le Comité des Fêtes proposait un repas dansant, avec la participation Chris Evans aux rythmes des années 60, 70 et 80 et chaque participant au repas a pu déguster des saveurs corréziennes.

Le dimanche, le soleil et la chaleur réjouissaient les très nombreux participants au vide grenier, qu'il soit chalands ou client, tout en profitant des diverses déambulations et de la Fanfare Banda de NEUVIC qui, dès le matin prenait place en ville, pour l'apéritif concert. Un grand merci à tous ces musiciens locaux d'avoir bien voulu s'associer pour la fête locale.

En clôture des animations d'été, le Comité des Fêtes accueillait Olivier VILLA pour un concert de qualité et une soirée bien trop courte au goût des spectateurs venus l'applaudir.

Dans les prochains jours le Comité des Fêtes va commencer la programmation pour l'année 2013.

Jacky GUILLAUMIE, Président et toute son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année.



Olivier Villa



Chris Evans

CPIE

Eco-Citoyenneté

Le CPIE de la Corrèze vous conseille, vous accompagne...

Les énergies fossiles (gaz, pétrole) deviennent rares et seront de plus en plus chères,

L'eau est un bien à protéger et pourtant chaque jour nous la chargeons en produits dangereux, nocifs, toxiques, dangereux ; elle sera aussi de plus en plus chère,

Les poubelles débordent d'emballages, de sur-emballages, de produits alimentaires gaspillés, de gadgets devenus obsolètes à nos goûts, de publicités... La gestion des déchets ne sera pas moins chère

Les pesticides épandus dans nos jardins dégradent la qualité de nos aliments, de nos sols, de l'air et ils alourdissent le coût de nos petites récoltes et ils seront de plus en plus chers...

Et savez vous que si les abeilles viennent à disparaître cela nous coûtera très cher de les remplacer...

Voici une petite introduction alliant dégradation de l'environnement et économie... et vous dites que protéger l'environnement coûte plus cher ?

Et bien, notre association s'attache à promouvoir une Eco-Citoyenneté en développant des arguments économiques pour inciter chacun à s'y investir sans oublier les intérêts de la faire pour préserver notre cadre de vie et nos relations humaines.

Pour la faire, le CPIE se propose de vous accompagner (gratuitement) dans les changements de vos comportements. Changer ne se décrète mais s'accompagne.

Alors si vous preniez comme bonne résolution en ce début d'année de changer au moins une de vos habitudes pour gagner quelques euros, tisser des liens et préserver notre Nature.

Et n'oubliez pas :

« *Le peu qu'on peut faire, le très peu qu'on peut faire, il faut le faire.* »

Théodore Monod

Nos coordonnées :

CPIE de la Corrèze - Maison de l'arbre et de l'Eau

6 rue de l'Eglise

19 160 NEUVIC

T : 05 55 95 93 79

Email : cpiecorreze@aol.com

Email : www.cpiecorreze.com



L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Neuvic



Elle a fait différentes manifestations au cours de l'année 2012 telles que la journée porte-ouverte du Centre de secours cet été animée de démonstrations, de la visite du Centre de secours, etc... ainsi que la journée du Téléthon ou que du repas de la Saint Sylvestre.

Les Sapeurs-Pompiers de Neuvic ont effectués plus de 220 interventions durant l'année 2012 malgré leur manque d'effectif. Nous sommes toujours à la recherche de personnels.

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Neuvic vous souhaite une très bonne année 2013.

Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Neuvic
Julien Valade

Comice Agricole du Canton de Neuvic

La commune de St Hilaire Luc recevait le 25 Août la Fête de l'agriculture, événement qui ne s'était pas produit depuis 1990. Cette manifestation Cantonale permet de promouvoir l'image du monde agricole auprès du grand public dans un esprit festif et convivial grâce à la mobilisation des agriculteurs, des bénévoles, des jeunes agriculteurs et de nombreux partenaires. Nous avons noté la présence de Olivier Morel Sous-Préfet, Bernadette Bourzay, Alain Ballet, Henry Roy, Denis Delcour, Pierre Chevalier, Bruno Bunisset, André Alanore et plusieurs maires du Canton.

Malgré un temps pluvieux, les nombreux visiteurs ont rencontré plusieurs jeunes agriculteurs: Marine Brunet, Émilie et Jérémy Bourzeix, Elodie Mas, Michael Jarrige, Frédéric Seince. On notera la diversité des espèces et races exposées : Bovins Limousins, Charolais, Salers, Montbéliardes, Prim Holstein ; ovins Suffolk, limousins, Texel, rouge de l'ouest ; Caprins alpins ; les équins de race Bretonne, Auvergnate..Poney Shetland; exposition de différentes volailles, des légumes, du miel, les lapins de nos plus jeunes exposants Amandine et Antoine. L'après-midi, concours de labours à l'ancienne avec des tracteurs de plus de 40 ans ; les concurrents étaient âgés de 25 à 80 ans, un clin d'œil à Georges Delsord le doyen secondé par Fabien Sudour ; Dominique Corriget, Jean Sudour, Laurent Dufour, David Entraygues, Daniel Marcouyoux, Bastien Luc, Jean-Claude Bonifacy et Jean-Michel Cussac étaient aussi de la partie sans oublier ceux qui exposaient leurs machines avec le sourire retrouvant ainsi une partie de leur jeunesse. Entre deux averses, promenade en poney avec la participation de Ingrid Balandreau, promenade en calèche grâce à Nicolas Bernard et Christian Posansky et aussi fabrication de fromage pour les enfants avec Cédric venu d'Aurillac. On notera la participation de Mathilde Chatre de la station Sports Nature dont les deux animations (golf adaptable, jeux d'équilibre) ont du être annulées à cause de la pluie. Un espace restauration permettait de déguster le repas paysan composé de produits locaux, un petit marché...une manière de redécouvrir une alimentation de qualité, respectueuse du consommateur, de l'agriculteur et de l'environnement. 350 repas servis à midi grâce au dynamisme des bénévoles et enfin le soir un excellent repas concocté par "la Marguerite" (119 personnes) avec la présence de Vincent et Cathy Calone en animation musicale pour clôturer cette manifestation et remercier les participants. Un grand merci aux différentes communes et Comités des fêtes pour leur prêt de matériel (barnums, barrières..) Neuvic, Lamazière Basse, Liginiac et bien sur la commune de St Hilaire Luc avec ses bonnes volontés.

Prochainement: assemblée du Comice agricole

-exposition photos de la fête de l'agriculture à la mairie de St Hilaire Luc

et et...dernière semaine de Février le salon de l'agriculture à Paris qui fête ses 50 ans, un voyage en car ouvert à tous sur une journée, tarif 40 euros.

Renseignements et inscription auprès de Nathalie(0689246149)





F.N.A.C.A.

Vers l'officialisation du 19 Mars 1962

L'assemblée générale de la FNACA de Neuvic a eu lieu fin novembre à la salle polyvalente de Neuvic en présence de Michel Defaye, président départemental de la Corrèze, vice-président national des anciens combattants en Afrique du Nord. L'on notait également la présence de Jean Stöhr, nouveau maire de Neuvic. Une quarantaine d'adhérents avait pris place dans la salle, sous la présidence de Marcel Couturas. De nombreuses veuves d'anciens combattants étaient présentes. Le président fit observer une minute de silence en l'honneur des disparus au cours de l'exercice écoulé.

Jean-Claude Rebéquet a ensuite énuméré les réunions, manifestations et cérémonies diverses qui se sont déroulées en 2012.

Lucien Teyssendier a ensuite présenté un bilan financier plus équilibré et invité les adhérents à prendre leur carte au tarif inchangé de 19€.

Michel Defaye a apporté quelques nouvelles et décisions adoptées au Congrès National à Bastia, comme la carte du combattant dont les 120 jours de présence sur le sol algérien sans date buttoir au 2 juillet 1962 comme précédemment. L'adoption par le Sénat de la date du 19 Mars comme journée nationale du souvenir en mémoire des victimes (adoptée en Janvier 2002 par l'assemblée nationale, le décret n'ayant pas été publié). A noter aussi que la FNACA n'a pas été invitée pour participer au fonds national de la mémoire des guerres, pour Michel Defaye cela démontre toute la difficulté de se faire entendre sur le plan national. C'est un combat permanent pour faire avancer nos revendications. Le bureau a ensuite été reconduit dans son intégralité autour de son président. Un vin d'honneur fut servi à l'issue de cette importante réunion.



Bureau FNACA

Repas des Anciens Combattants - F.N.A.C.A.

A l'issue de la cérémonie commémorative (c'est devenu désormais une tradition), les deux associations d'anciens combattants que sont l'association autonome des anciens combattants et le comité cantonal de la FNACA de Neuvic, se sont retrouvées dans la salle des fêtes autour d'une bonne table, pour leur banquet annuel.

Cette année, 70 convives avaient répondu à l'invitation. Et c'est dans une ambiance conviviale que tous ont joyeusement festoyé et dansé.

Parmi les présents de cet après-midi, il convient de noter celle d'Henri Roy, conseiller général, Suzanne Barbanceys, présidente de l'association autonome, Marcel Couturas, président cantonal FNACA. Bernard Monéger et son orchestre ont animé ces retrouvailles.

Il est rappelé que les veuves d'anciens combattants en Afrique du Nord peuvent également adhérer à la FNACA et ainsi devenir membre à part entière et bénéficier des réalisations de la Fédération. Pour tous renseignements

Marcel Couturas

6 impasse du Bois de la Brune 19160 Neuvic

Tel/Fax : 05 55 95 93 12 -

blog : fnaca19.skyrock.com

Nouvelle adresse de l'O.N.A.C. Cité administrative

J. Montalat Place Martial Brigouleix

BP 212 19012 Tulle Cedex - Tel : 05 55 26 22 67



Repas dansant

Club des Aînés de Neuvic

L'année 2012 a été riche en événements : les 126 membres du club se sont retrouvés à différentes sorties, voyages et repas en plus de la séance hebdomadaire de belote et de scrabble du jeudi. Début mars une sortie à l'opéra de Limoges pour voir La Périchole, puis une sortie à Cahors où nous avons pris le petit train pour visiter la ville, suivie de la visite du château de Cénevière. Un voyage de 5 jours sur la presqu'île de Giens et des visites de Ramatuelle, Saint-Tropez, Cogolin, les Gorges du Verdon, les Calanques de Cassis, Aubagne, etc ... Organisation de ventes d'objets réalisés par les adhérents et tombola à l'occasion de la Fête de la Bruyère. En septembre, concours de belote et sortie au château d'Auzers et promenade avec le petit train touristique de Riom à Lugarde, le Gentiane Express.

L'assemblée générale 2013 aura lieu le dimanche 27 janvier, suivie d'un repas à la salle des Fêtes. En mars, sortie au Zénith de Clermont-Ferrand pour la dernière représentation de « Age tendre et Tête de Bois ». Il est prévu une sortie au printemps et un voyage de 5 jours plus tard dans l'année. Les détails seront publiés prochainement. Venez nous rejoindre et partager de bons moments de convivialité ...



Chateau d'Auzers



L' Association des Gorges de la Haute Dordogne

intervient sur la commune de Neuvic et 20 communes voisines depuis une quinzaine d'années avec son chantier d'insertion appelé Equipe Verte.

Quel est son objet : l'insertion par l'activité économique plus particulièrement dans le secteur environnemental..

3 pôles d'activités du chantier d'insertion : l'entretien des espaces publics, l'entretien des berges de rivière et autres activités.

Pour la commune de Neuvic, l'Equipe Verte est intervenue en 2012 pour :

-L'entretien et le balisage des sentiers de randonnée inscrit dans le Topoguide de la Communauté de Communes (sentier forestier, sentier de Bouzabias, Notre Dame de Pénacorn, Le Vent Haut, Au temps de la Mère Audouze).

-L'ouverture et le balisage des deux sentiers de randonnée inscrits au PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraire de Petite Randonnée)

-Le débroussaillage des abords du Lotissement St Thomas.

-Le débroussaillage du sentier d'interprétation, évacuation des feuilles, coupe des arbres secs ou dangereux pour le Puy Chaffaud.

-Le débroussaillage des abords de la Rue des Ganottes.

-Le débroussaillage des abords du Lotissement Dulac.

-Le débroussaillage de La Peyrière (pente et zone non accessibles avec le tracteur).

Ces travaux font partie d'une convention annuelle avec la mairie.

Rappelons aussi la location avec le montage et démontage de tentes (6 x 12 m) pour des événementiels (Fête du 1 er mai, Expositions Canines et Particuliers).

Le siège de l'Association demeure Place de l'Eglise et notre garage à la Zone Artisanale de Béchefave à Neuvic

En 2012, l'Association des Gorges de la Haute Dordogne a acquis un tracteur permettant ainsi le débroussaillage de grande surface et le fauchage des bordures de route pour le compte des communes qui nous solliciteront.

L'équipe se réjouit de vous souhaiter une bonne année et se prépare avec le bureau de l'association, à continuer notre parcours à votre service.

L'Association reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 05.55.95.08.39 www.clausesociale.fr



Le lycée des Métiers Marcel Barbanceys

Le lycée des Métiers Marcel Barbanceys de Neuvic a un pôle de compétence bien identifié en Maintenance des Matériels, reconnu sur le plan national. Trois options possibles : le machinisme Agricole, travaux publics / manutention et parcs et jardins.

Il propose aux jeunes de troisième la formation en BAC Pro 3ans. Après le baccalauréat, les jeunes peuvent ensuite poursuivre dans l'un des deux BTS proposés : Agro-équipement (BTS AE) ou bien Maintenance et Après Vente des Engins de Travaux Publics et de Manutention (BTS MAVETPM).

Le Lycée a une très bonne réputation auprès des professionnels, et dispose d'un réseau de concessionnaires importants. Avec le soutien de la Région Limousin, il développe ses partenariats avec les entreprises du secteur pour la mise à disposition de tracteurs neufs destinés à la formation.

Une convention a été récemment signée avec le Sté MNS (Matériel Négoce Services) de USSAC (19), pour un travail de collaboration partant sur la maintenance d'engins de Travaux Public.

La profession a toujours un fort besoin d'agent de maintenance, et le site internet du lycée met en ligne directement les offres que lui envoient les professionnels (www.lycee-barbanceys.com).

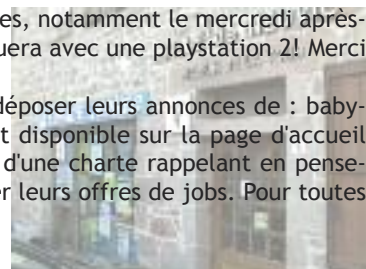
Deux étudiants se sont distingués en cette fin d'année. Lucie LESVIGNE, étudiante BTS AE en Contrat de Professionnalisation fait partie des 10 jeunes filles retenues pour le Prix de la Vocation Scientifique et Technique sur 26 dossiers étudiés. Ronan CENDREZ LE BAHER, étudiant en BTS MAVETPM, termine 8ème à la finale nationale des Olympiades des Métiers qui se déroulait à la Grande Halle d'Auvergne de Cournon.



L'Espace Jeunes - PIJ de la Com' Com' GHD

L'Espace Jeunes vient d'accueillir la console Wii de la bibliothèque et fait plaisir à un bon nombre de jeunes, notamment le mercredi après-midi. Avec les 20 jeux à disposition, quel beau cadeau de Noël !! surtout qu'en janvier, l'opération continuera avec une playstation 2! Merci à la Bibliothèque Municipale et à la Bibliothèque Départementale de la Corrèze.

Le Point Information Jeunesse quant à lui a démarré le service "Jobs", qui permet aux jeunes de venir déposer leurs annonces de : baby-sitting, jardinage, soutien scolaire, bricolage, courses, ménage, animation, ... (la liste des jeunes est disponible sur la page d'accueil <http://www.crijlimousin.org> > fenêtre "nos offres" > "Baby-sitting") Pour le baby-sitting, nous disposons d'une charte rappelant en pense-bête les droits et devoirs des parents et des baby-sitters. Il permet également aux particuliers de déposer leurs offres de jobs. Pour toutes questions relatives à ce service et notamment à l'utilisation du Chèque Emploi Service Universel, vous pouvez contacter Julie Ouagne au 09-60-19-41-28 ou à espace-jeune-ghd@orange.fr





Fanfare

Après un été 2012 riche en sorties et animations diverses, les membres de la Fanfare-Banda de Neuvic ont repris le chemin des répétitions afin de préparer la saison prochaine.

Les objectifs de cette année :

Préparer de nouveaux morceaux pour étoffer et rajeunir notre répertoire

Former de nouveaux musiciens

Prendre toujours autant de plaisir à jouer ensemble

Les répétitions ont lieu le mercredi et vendredi à 21h, 6 impasse de la fontaine du berger à Neuvic (à côté de la médiathèque). Toute personne intéressée par l'apprentissage et la pratique de la musique est la bienvenue. La pratique d'un instrument peut se faire à tout âge quand la motivation est présente, alors futurs trompettistes, saxophonistes, percussionnistes... n'hésitez plus, rejoignez-nous.

Pour nous contacter :

HUTIN Muriel : 06 31 96 07 76

Guillon Jean : 05 55 95 92 87

fanfare.banda@gmail.com et le site www.fanfare-banda.com



croix-rouge française

La Croix Rouge est toujours présente sur notre commune.

Tous les ans, la dernière semaine de novembre nous participons à la collecte de denrées alimentaires pour aider les plus démunis, qui sont de plus en plus nombreux.

Chaque fin d'année nous offrons aux résidents des maisons de Retraite un petit cadeau suivi d'un goûter.

Nous vous disons Bonne Année à tous.

Pour tous renseignements contacter 05.55.96.28.65

Musée départemental de la Résistance Henri Queuille

Venez découvrir l'Histoire du maquis corrézien à Neuvic!

Par son approche thématique et chronologique des événements locaux, le Musée est résolument tourné vers le maquis corrézien de 1940 à 1944. Depuis sa mise en place, celui-ci possède une double vocation: faire connaître l'histoire de la résistance corrézienne rurale et présenter la vie et les actions principales du Président Henri Queuille.

Trois fois Président du Conseil sous la Quatrième République, plus de 30 fois ministre, président par intérim du gouvernement provisoire de la République française, Henri Queuille est l'une des figures marquantes de la vie politique du vingtième siècle. Français libre, il joue un rôle national et local dans la lutte contre l'occupant lors de la Seconde Guerre Mondiale.

En plus du parcours "du plus illustre des Corrèziens", vous découvrirez dans la salle d'exposition temporaire une présentation d'affiches de propagande qu'il a lui-même ramenées d'Afrique du Nord.



Tandis que l'espace consacré à la Résistance vous fera découvrir comment s'est mise en place la lutte contre l'occupant à travers l'hostilité à Vichy, la formation des premiers réseaux de renseignement, la constitution des maquis avec les jeunes réfractaires au Service du Travail Obligatoire, les résistants de la première heure et les étrangers antifascistes. La militarisation des maquis permet ensuite à ces valeureux combattants de s'illustrer en Haute Corrèze face à des unités allemandes de passage.

Lieu de mémoire, le Musée se veut un hommage à cet aspect trop méconnu de l'Histoire locale.



Foyer Intercommunal

Les activités du Foyer Intercommunal

Le FOYER propose un programme d'activités dans lequel chacun peut choisir celle qui lui convient et va lui apporter un moment de détente et de bien-être.
Peinture sur soie : lundi à partir de 14H au FOYER - renseignements auprès de Geneviève CHASTRUSSE au 05 55 95 84 89

Yoga : mardi à 18H30 à l'école maternelle - renseignements auprès de François CHASTRUSSE au 05 55 95 09 00

Badminton : mardi et jeudi à 18H à la salle omnisports - renseignements auprès de François CHASTRUSSE au 05 55 95 09 00

Gymnastique d'entretien : jeudi à 20H30 au FOYER - renseignements auprès de Catherine ROY au 05 55 95 86 07

Arts plastiques adultes : vendredi à partir de 17H30 au Lycée professionnel (provisoirement) - renseignements auprès de Janine COUDERT au 05 55 95 92 27.

L'association a ouvert sa saison culturelle le 17 novembre avec le spectacle de Catherine et Vincent CALONNE proche du conte musical « J'envoie valser » qui a embarqué le public à travers la chanson française et lui offert un moment juste et délicat. Artistes et spectateurs ont ensuite partagé le pot de l'amitié.



La Valse des émotions

Retour sous les étoiles pour l'association Croc'Arts invitée par le Foyer Intercommunal de Neuvic. Après « Jacques a dit » (hommage à Brel) et « Boum » récital de chanson française, Catherine et Vincent Calonne reviennent à la scène avec « J'envoie valser » une nouvelle formule proche du conte musical qui ne manque pas d'embarquer le public.

Des chansons d'Aznavor, Brel, Barbara, Lama..., sont épinglées au revers d'une histoire toute en tendresse et en folie contée par le duo qui se partage également le chant. Les voix dessinent les accents simples et forts de la vie. Entiché de Chopin ou de Satie, le clavier sensible de Vincent Calonne porte l'histoire jusqu'aux âmes. Un moment juste et délicat avec la complicité discrète de Fred Espinouse (son) et Andrée Ponchet (costumes et lumières).

Le public venu combler la salle du foyer est resté volontiers partager la veillée avec les artistes et les membres de Foyer.

Contact Croc'Arts : 0640598949 - Photo Philippe Domain.



Tai Ji Quan

Au Foyer Intercommunal de Neuvic vous pouvez tous les mardis à partir de 19h30 participer à des cours de Tai Ji Quan. Cet art martial chinois est une discipline à apprécier pour son effet bénéfique sur le corps et la santé. En effet elle favorise, par des mouvements exécutés dans une certaine lenteur, l'acquisition d'un équilibre général et permet d'atteindre une certaine sérénité de l'esprit. Travail de respiration, étirements et détente musculaire sont au programme. Chaque mouvement doit être réalisé avec une sérieuse attention. L'esprit joue un rôle essentiel dans l'exercice du Tai Ji Quan qui contribue ainsi à améliorer la souplesse et à renforcer cette énergie vitale que l'on nomme Qi (chi).



Pratique : tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Xavier Mioque au 06.84.71.24.61 ou sur le site www.xavier-mioque.com



La Boule Neuvicoise

La boule Neuvicoise se porte bien. Cette année 2012 va se terminer, et le bilan est positif, les licenciés voient leur rang grossir, de nouvelles têtes se sont ajoutées au petit nombre de mordus de boules lyonnaise qui font vivre le boulodrome couvert du stade CALARY

Les boulistes ne peuvent qu'avoir un regard attendri sur ce bâtiment qui nous semble symboliser la vie et la continuité de ce sport, au sein de la commune, du département, de la région .

Un merci à tous nos sponsors, à tous ceux qui dans l'ombre font vivre le club, à ceux qui croient en ce sport, à ceux qui veulent découvrir, pratiquer ce sport, venez rejoindre les rangs de la Boule Neuvicoise .

Le Président : Daniel GOUT



Amicale des Amis du Tour FFCT

Les membres de l'Amicale ont participé tout au long de l'année à de nombreux événements organisés par la Fédération Française de Cyclotourisme. Ils ont retrouvé des amis de longue date à la semaine fédérale qui s'est déroulée à Niort début août et a rassemblé des participants venus des 4 coins de France et un nombre impressionnant de cyclos étrangers, particulièrement des Britanniques.

Cette année, les « Amis du Tour » ont aussi fait un effort particulier tout au long des 21 étapes du Tour International FFCT qui fêtait son 20ème anniversaire, en organisant des ravitos, arrêts-boissons, et des accueils officiels dans de nombreuses villes de France. Un grand merci à tous.

Pour terminer la saison sur une note sportive, les Amis se sont retrouvés début septembre au lac de Naussac dans l'Aveyron, pour une semaine cyclo bien remplie en kilomètres et dénivelé, où malgré le froid, et même quelques orages de grêle, ils ont été heureux de partager ces moments de retrouvailles et de convivialité.

L'année 2013 sera elle aussi bien remplie avec des séjours prévus dans le Puy-de-Dôme, en Corrèze et dans la Drôme. A bientôt sur les routes de France ...



Tennis Club de Ligniac - Neuvic



La rentrée du Tennis Club de Ligniac - Neuvic a débuté pour les enfants et les adultes le Samedi 22 Septembre à Neuvic. Le club compte actuellement 51 licenciés. L'arrivée d'un nouvel entraîneur, Valentin Miranda a porté ses fruits car l'école de tennis est composée de 27 inscrits dont 19 enfants et 8 adultes, l'après-midi, de 14h à 18h.

Toujours fidèle au poste, Bernard Maupomé, entraîneur bénévole, donne des cours à 3 adultes, le matin de 10h à 11h à Neuvic. Il reste des places.

Voici le nouveau bureau du club :

Présidente : Jarrige Aurélie

Secrétaire : Valérie Touzanne

Trésorière : Dorothee Gourdoux

Voici les membres du conseil d'administration :

Benoit Daniel, Brochet Gilles, Chomansky Boris, Clair Roland, Couderc Julien, Gourdoux Dorothee, Jarrige Aurélie, Maupomé Bernard, Raynal Ludovic, Touzanne Valérie.

Tout au long de l'année, le club vous propose des animations comme le Noël des enfants, les stages pendant les vacances, le repas de fin d'année...

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les membres du bureau. En attendant, venez essayer la petite balle jaune...

UNION SPORTIVE NEUVICOISE

Saison 2012 - 2013

EFFECTIF du club: 100

Seniors garçons: 31

Seniors filles: 25

Jeunes filles (moins de 18 et moins de 15): 20

Dirigeants : 24

•SENIORS GARCONS : 2° série championnat du Limousin

Adversaires : MEYSSAC , SAINT AULAIRE , SEILHAC , SAINT MAMET , SAINT PRIVAT , LUBERSAC , LIMOGES ETUDIANT CLUB , ZUP LAURENCE LIMOGES

Entraîneurs : Pierre BARBANCEYS et Joël PEYRETAILLADE

Dirigeants : Dany BARBANCEYS, Jacqueline GOUT et Olivier LACAZE

•SENIORS FILLES : Championnat de fédéral 3 (secteur sud-ouest)

Rugby à 12

Adversaires : SAINT CERRE, C A BRIVE Corrèze, TULLE, S U AGEN, MONFLANQUIN, CENAC

Entraîneurs : Alain BARBANCEYS et Didier REYMONDOUX

Dirigeants : Sandrine TROIVILLE, Claire MAGNOL, Aurélie LLAURO

• Moins de 18 et de 15 : Rugby à 7 secteur sud-ouest

Adversaires pour la première phase : SAINT CERRE, A.S.P.O BRIVE, GUERET, LIMOGES, CANTAL nord

Entraîneur : Pierre LEVEZIER

Dirigeants : Claire MAGNOL, Aurélie LLAURO et Patricia THOMAS

PROGRAMME DES FESTIVITES

•Samedi 1 décembre 2012 : CONCOURS DE BELOTE

•Samedi 9 mars 2013 : SOIREE TRUFFADE

•Mercredi 1 mai : BUVETTE et SANDWICHS (foire du 1 mai)

•Vendredi 2 août : ANIMATION du MARCHE de PAYS (repas, jeux et grand concert)

90 ans du club

•Samedi 29 juin : journée des anciens (garçons et filles) concours de pétanque et jeux

•Un Week- end de septembre : Match amical de démonstration

L' U.S.N remercie les artisans et les commerçants du canton, la municipalité de NEUVIC et les nombreux et fidèles supporters pour leur soutien financier, matériel et moral.



Un nouveau directeur

Philippe Capillon est arrivé avec sa conjointe et ses trois enfants au mois de septembre. Il a pris la direction de l'EPL de Haute Corrèze. Le début d'année a été consacré à la rencontre avec tous les acteurs du territoire et les partenaires de l'établissement.



Des expositions et des projets

Au mois de novembre, à l'initiative de Véronique Baud, professeure d'éducation socioculturelle, la salle d'exposition s'est remplie de bas-reliefs de Jean Guezic jeune artiste Neuvicois disparu prématurément. Les lycéens, les étudiants du lycée, mais aussi les petits écoliers de la maternelle et les enfants du centre de loisirs ont eu la chance de découvrir ces œuvres atypiques, pleines de couleurs et de fantaisies. Un champ de diversité s'offre à leurs yeux, une rencontre avec une œuvre ludique qui en a étonné et charmé plus d'un !

Lycée Henri Queuille

Plusieurs classes de Neuvic vont maintenant travailler dans le cadre de projets artistiques en s'inspirant de ces productions, une manière de créer une continuité avec l'œuvre de l'artiste...

Toujours dans cette orientation artistique le 5 décembre dernier, un vent subtil de poésie et de sagesse a soufflé sur ce lycée Nature de Neuvic : le sculpteur Jephon de Villiers nous a fait le grand honneur de venir rencontrer les élèves d'une classe de seconde de l'établissement et d'animer une conférence sur son œuvre et sa démarche en compagnie de son ami Olivier Sigaut.

Il nous a présenté une œuvre d'une rare authenticité, créée dans le temps à partir d'éléments ramassés et recueillis au cours ses promenades en forêt. Ecorce, feuilles, racines, plumes et autres éléments issus de la nature entrent ainsi dans ses compositions. Entre ses mains, est né ainsi le peuple étrange de « l'Arbonie », qui nous amène à nous interroger sur notre rapport à la nature et au temps. Jéphon de Villiers nous a conté des fragments de sa vie, ses rencontres, et nous a transporté dans sa poésie le temps d'un après midi.

Dans le cadre d'un projet artistique les élèves, enrichis de cette rencontre, seront amenés eux aussi, à élaborer leurs propres créations.





Henri Roy pour Neuvic-Uni

DEMOCRATIE et GESTION

Suite à l'élection complémentaire du mois d'octobre, Jean STOHR a été élu maire au bénéfice de l'âge et ceci sans disposer d'une majorité puisque son groupe RASSEMBLER-NEUVIC dispose de 9 sièges comme notre groupe NEUVIC-UNI. A égalité de sièges, nous aurions pu pratiquer une obstruction systématique comme celle qui a conduit à la situation actuelle. Dans le souci de ne pas pénaliser les Neuvicois, le groupe NEUVIC-UNI a fait le choix de ne pas paralyser le fonctionnement du conseil municipal et de pas utiliser les méthodes de harcèlement comme l'avait fait RASSEMBLER-NEUVIC depuis le décès de Nadine AIX.

Cependant, la mise en place de la nouvelle équipe municipale nous conduit à vous informer de sa conception de la démocratie. Chaque groupe ayant le même nombre d'élus, il nous paraissait légitime que chacun dispose du même nombre de délégués communautaires, ce qui n'est pas le cas puisqu'un seul poste sur quatre nous a été concédé

Une nouveauté : une délibération autorise désormais le Maire à disposer d'une ligne de trésorerie de 300 000 € sans avis préalable du Conseil Municipal. Rappelez-vous cette phrase utilisée par RASSEMBLER-NEUVIC, à mon sujet, durant la récente campagne électorale « C'est lui qui fait les chèques, c'est vous qui payez »... Cet argument était totalement mensonger car toutes les opérations financières étaient sous contrôle du Conseil Municipal et les lignes de trésorerie étaient soumises à son approbation ! Aujourd'hui, cela devient une réalité puisque le Maire, pourra engager les finances communales à hauteur de 300 000 euros sans autorisation préalable de cette assemblée....

Pascal BOUSSEYROUX a validé par son vote, cette régression du fonctionnement démocratique du conseil municipal.

Pascal BousseYROUX, Conseiller Municipal « Pour Neuvic, partageons l'avenir »

L'INCOMPRÉHENSIBLE

L'automne neuvicois a été bien agité, avec l'élection municipale partielle consécutive à la démission surprise de l'ancien maire, que pourtant, personne n'avait jamais demandée. Ainsi est-il allé jusqu'au bout de son intransigeance, alors qu'il avait la possibilité de mettre fin de façon élégante à la crise municipale par des gestes d'ouverture et de rassemblement.

Il a ignoré constamment les propositions que j'ai été le premier à présenter et que je n'ai cessé de répéter pour sortir de l'impasse. Il est donc le seul responsable de la situation actuelle qui fragilise à la fois les perspectives financières de la commune et la gauche démocratique à Neuvic.

Car, malgré les déclarations fracassantes et les manifestations d'autoritarisme, il n'y avait pas de quoi paivoiser : la chambre régionale des comptes a montré le déficit du budget 2012 et l'endettement excessif de la commune. Autant de constats alarmants, alors que le dernier aménagement en date, place de l'Eglise, apparaît comme un exemple consternant d'erreurs accumulées : gabegie financière, gâchis esthétique des horribles plots censés délimiter l'espace piéton, nouvelles difficultés de circulation et de stationnement...

Or, la crise économique impose une autre approche de la gestion publique, plus prudente et plus réaliste, alors que se multiplient les détresses. Malgré tout, bonne année 2013 à chacune et à chacun !

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2012

Absents : Messieurs ALANORE, BARTHES, BETAÏLLE, BOUSSEYROUX, CHASTELOUX, MAURIANGE, JARRIGE, STHOR, VENNAT

Monsieur le Maire indique que le groupe d'opposition, 'Rassembler NEUVIC' a déposé à la mairie ce jour à midi un courrier informant qu'il ne participera pas à cette séance.

Le quorum n'est pas atteint mais conformément à l'article 2121-17 du Code des Collectivités Territoriales, la séance du conseil municipal peut se tenir valablement.

I Présentation du budget 2012 rendu exécutoire par la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

Par courrier du 24 juillet 2012, Mme le Préfet a validé le Compte Administratif 2011, constatant qu'il est exactement superposable au compte de gestion de madame la Trésorière.

Trois budgets ont été fournis en documents de travail dans le dossier de cette séance :

Budget initialement proposé : 1 922 863 € avec un besoin d'emprunt de 624 829 €

Budget CRC : 1 798 198 € avec un besoin d'emprunt de 575 248 €

Budget présenté ce jour : 1 658 123 € avec un besoin d'emprunt de 435 173 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AOUT 2012

Ont donné procuration : M. STOHR Jean à M. BARTHES Pierre, M. BETAÏLLE Lucien à M. CHASTELOUX Claude, M. MAURIANGE Joël à M. VENNAT François, M. CHAVEROCHE Alain à M. MONTEIL Daniel.

I Transfert de la compétence gestion des déchets ménagers « Déchetterie et PAV » au SIRTOM d'Ussel

Après en avoir débattu et à l'unanimité, les élus décident d'ajourner la délibération autorisant le SIVOM du RIFFAUD à procéder à la modification de ses statuts, de se concerter pour la rédaction d'une motion et envisagent une réunion conjointe avec le SIVOM et le SIRTOM.

II Convention avec le SIRTOM d'Ussel pour l'implantation d'un point propre sur le domaine communal

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de convention entre la commune et le SIRTOM définissant les modalités de mise en place de ce 'point propre'.

III Subventions aux associations 2012 - second tableau

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'octroyer les subventions aux associations pour l'année 2012.

IV Circulation sur le chemin jouxtant la parcelle AP n° 2

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été interpellé par des Neuvicois pour un problème d'emprise d'un chemin jouxtant la parcelle AP n° 2. Ce chemin figurant sur le cadastre, M. le Maire propose au conseil municipal de prendre l'avis d'un avocat afin de résoudre le litige.

V Prix de vente de la parcelle BE 208

M. le Maire rappelle que le Conseil Municipal avait décidé le 23 mars 2012 d'autoriser la vente de la parcelle BE 208 mais avait reporté la détermination du prix de vente dans l'attente de prendre connaissance des prix pratiqués dans le secteur dans les années 90. Après consultation des actes de vente de cette époque, le prix au mètre carré était d'environ 6 €. Proposition de maintien de ce prix étant donné que cette vente permettrait l'installation d'une entreprise.

M. ALANORE regrette qu'une estimation des domaines n'ait pas été faite. Le service des Domaines sera saisi par la commune pour estimation de la parcelle BE 208 dans les plus brefs délais

VI Agenda 21 - groupe de travail

Après délibération, le Conseil Municipal favorable à l'unanimité, désigne messieurs ROY Henri, MONTEIL Daniel, BETOULE Philippe, BOUS-

II Décision modificative n° 1

A l'unanimité des présents le conseil municipal décide d'imputer le déficit d'investissement 2011 sur le budget et d'en assurer l'équilibre par un emprunt supplémentaire de 257 590 €.

III Décision modificative n° 2

A l'unanimité des présents le conseil municipal valide le montant des acquisitions absolument indispensables qui s'élève à 44 000 €.

IV Décision modificative n° 3

Une diminution de 140 075 € de ces travaux de voirie est validée à l'unanimité des présents.

V Autorisation d'emprunt

A l'unanimité des présents le conseil municipal autorise M. le Maire à consulter différents établissements bancaires pour la réalisation d'un emprunt bancaire de 435 000 €.

VI Vente de matériel communal

A l'unanimité des présents le Conseil municipal approuve la vente des véhicules dont le contrôle technique n'est pas validé à moins d'effectuer des travaux de réparation extrêmement onéreux.

SEYROUX Pascal, ALANORE André pour participer à ce groupe de travail.

VII Renouvellement de l'habilitation funéraire

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le renouvellement auprès de la Préfecture de l'habilitation funéraire délivrée à la commune pour poursuivre l'activité suivante : fourniture de personnel, d'objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

VIII Jour de carence du personnel communal

Le Conseil Municipal prend acte de l'observation de la Sous-préfecture concernant l'irrégularité de la prise en charge du jour de carence par la Mairie et annule celle-ci et la délibération afférente du 22 mars 2012.

VIX Prime façade

A l'unanimité le Conseil Municipal octroie la prime façade .

X Adhésion de la commune de Soursac à la Communauté de Communes des Gorges de la Haute Dordogne

Après délibération, le Conseil Municipal favorable à l'unanimité, autorise l'adhésion de la Commune de SOURSAC à la Communauté de Communes des Gorges de la Haute Dordogne à compter du 1er janvier 2013.

XI Questions diverses

M. le Maire informe le Conseil Municipal que des actes de vandalisme ont été commis au foyer ainsi qu'à la médiathèque le dimanche 12 août, que des suspects ont été interpellés et qu'une entreprise de nettoyage a du être sollicitée.

M. ALANORE demande qu'une rencontre avec M. le Maire et les services de la mairie soit programmée afin de discuter de l'avenir du bâtiment du CPIE.

M. ALANORE s'enquiert des suites d'un courrier de Madame CUISINIER Nathalie.

M. le Maire répond que Mme Cuisinier travaillait sous Contrat à Durée Déterminée à la mairie et que suite à la réorganisation des services et compte tenu des effectifs en baisse à l'école maternelle, il a été décidé de ne pas renouveler son contrat. Elle n'a pas été remplacée. La question sera tranchée par le Tribunal Administratif.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2012

Ont donné procuration : Mr ALANORE André à Mr STOHR Jean, Mr JARRIGE Jean-François à Mr François VENNAT,, Mr MAURIANGE Joël à Mr BARTHES Pierre, Mr TESSENDIER Lucien à Mr MONTEIL Daniel.

I Transfert de la compétence gestion des déchets ménagers « Déchetterie et PAV » au SIRTOM d'Ussel

Par 16 voix pour, 1 abstention et 1 non participation au vote, le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence gestion des déchets ménagers « déchetterie et PAV » au SIRTOM d'Ussel à compter du 1er janvier 2013 et autorise le SIVOM du Riffaud à procéder à la modification de ses statuts.

II Décision modificative n°4

Monsieur le Maire informe les élus que le centre équestre se trouve face à des difficultés de fonctionnement au quel il est urgent de répondre. Il propose donc aux élus d'acheter 4 nouveaux chevaux, ce qui représenterait un investissement de 12 000 €.

A l'unanimité le Conseil Municipal approuve cette décision modificative.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 NOVEMBRE 2012

Suite à la démission de M. Henri ROY, Maire élu en mars 2008, des élections complémentaires ont eu lieu les 21 et 28 octobre 2012 afin de pourvoir le siège laissé vacant par le décès de Mme Nadine AIX.

Le Conseil Municipal s'est réuni le Jeudi 08 Novembre 2012 à 20 h 30, sous la présidence de M. TEYSSENDIER, Maire par intérim et doyen d'âge de l'assemblée.

M. BOUSSEYROUX, benjamin du Conseil, est désigné secrétaire de séance.

I Installation du Conseil Municipal

M. TEYSSENDIER procède à l'appel nominal des 19 conseillers et déclare installé le Conseil Municipal.

II Approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2012

III Election du Maire

- pour le groupe Rassembler Neuvic : M. Jean STOHR
- pour le groupe Neuvic Uni : M. Pierre BERTRANDY

Résultats du vote

1er tour de scrutin :

votants : 19

J. STOHR : 9

P. BERTRANDY : 9

Blanc : 1

Aucun candidat n'ayant atteint la majorité absolue, il est nécessaire de procéder à un 2è tour de scrutin.

2è tour de scrutin :

votants : 19

J. STOHR : 9

P. BERTRANDY : 9

Blanc : 1

Aucun candidat n'ayant atteint la majorité absolue, il est nécessaire de procéder à un 3è tour de scrutin.

3è tour de scrutin :

votants : 19

J. STOHR : 9

P. BERTRANDY : 9

Blanc : 1

M. TEYSSENDIER proclame M. STOHR élu Maire de Neuvic au bénéfice de l'âge et l'installe immédiatement dans ses fonctions.

IV Détermination du nombre des adjoints

Le chiffre de 5 adjoints est approuvé lors d'un vote à bulletins secrets par 9 voix pour et 10 bulletins blancs.

V Election des adjoints

1er Adjoint : Pierre BARTHES

votants : 19

M. Barthès : 9 voix

bulletins blancs : 10

2è Adjoint : André ALANORE

votants : 19

M. Alanore : 9 voix

bulletins blancs : 10

3è Adjoint : Lucien BETAÏLLE

votants : 19

M. Bétaïlle : 9 voix

bulletins blancs : 10

4è Adjoint : Jacques SENEJOUX

votants : 19

M. Sénéjoux : 9 voix

bulletins blancs : 10

5è Adjoint : François VENNAT

votants : 19

M. Vennat : 10 voix

bulletins blancs : 9

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2012

Procuration : Mr JOURDE Jean à Mr MONTEIL Daniel.

I Elections des délégués communautaires

- par 10 voix pour et 9 abstentions : Messieurs STOHR, ALANORE, SENEJOUX sont élus délégués communautaires titulaires et messieurs BARTHES, MAURIANGE, VENNAT, sont élus délégués suppléants.
- par 9 voix pour, 9 abstentions, 1 contre: Monsieur ROY est élu délégué titulaire, Monsieur BETOULE est délégué suppléant.

II Composition des commissions communales

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette proposition et désigne les membres des différentes compositions comme suit :

Commission affaires sociales, urbanisme et logement:

Pierre BARTHES Président délégué.
Jean-François JARRIGE, André ALANORE, Danielle PRADEL, Lucien TEYSSENDIER, Henri ROY.

Commission affaires financières et gestion personnel :

André ALANORE, Président délégué.
Jean - François JARRIGE, Claude CHASTELOUX, Pierre BERTRANDY, Annie PERONNEAU, Henri ROY.

Commission bâtiments communaux et sécurité :

Lucien BETAILLE, Président délégué.
François VENNAT, Pierre BARTHES, Jean JOURDE, Alain CHAVEROCHE, Daniel MONTEIL.

Commission éducation et vie associative:

Jacques SENEJOUX, Président délégué.
Joël MAURIANGE, Pascal BOUSSEYROUX, Danielle PRADEL, Annie PERONNEAU, Philippe BETOULE.

Commission espace rural et travaux:

François VENNAT Président délégué.
Joël MAURIANGE, Lucien BETAILLE, Daniel MONTEIL, Alain CHAVEROCHE, Jean JOURDE, Henri ROY

III Composition de la commission d'appel d'offres

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité les membres de la CAO :

- André ALANORE, Pierre BARTHES, Jacques SENEJOUX, François VENNAT, Alain CHAVEROCHE, Henri ROY, membres titulaires.
- Claude CHASTELOUX, Jean-François JARRIGE, Lucien BETAILLE, Joël MAURIANGE, Jean JOURDE, Daniel MONTEIL, membres suppléants.

IV Désignation des délégués dans les organismes extérieurs Syndicat Intercommunal d'Electrification du Réseau Rural de la DIEGE

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité :
Joël MAURIANGE, Alain CHAVEROCHE, délégués titulaires.
Lucien BETAILLE, Jean JOURDE, délégués suppléants

SIVOM du Riffaud

A l'issue du premier tour ((9 pour, 9 contre 1 abstention) l'opposition retire ses candidats.

A l'issue du second tour le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret par 9 voix pour et 10 abstentions :

- Pierre BARTHES, Joël MAURIANGE, délégués titulaires.
- Jacques SENEJOUX, François VENNAT, délégués suppléants

SIRTOM de la Région d'Ussel

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à :
Jacques SENEJOUX, Daniel MONTEIL, délégués titulaires.
André ALANORE, Alain CHAVEROCHE, délégués suppléants

SIVU des Pompiers

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité :
• Lucien BETAILLE, Henri ROY, délégués titulaires.
• Claude CHASTELOUX, Danielle PRADEL, délégués suppléants

Maison de retraite

Monsieur le Maire rappelle qu'il est délégué de droit.
Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité :
• Claude CHASTELOUX, Lucien TEYSSENDIER.

Lycée Agricole de Neuvic

A l'issue du premier tour (9 pour, 9 contre 1 abstention) l'opposition retire ses candidats.

A l'issue du second tour le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret par 9 voix pour et 10 abstentions :

- André ALANORE, délégué titulaire.
- François VENNAT, délégué suppléant

Lycée Professionnel de Neuvic

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret à l'issue :

1. du premier tour, par 10 voix pour et 9 abstentions
• Jacques SENEJOUX, Pascal BOUSSEYROUX, délégués titulaires.
• André ALANORE, Pierre BARTHES, délégués suppléants
2. Du second tour, à l'unanimité :
• Alain CHAVEROCHE, délégué titulaire
• Philippe BETOULE, délégué suppléant

Collège de Neuvic

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité :
• Pascal BOUSSEYROUX, Annie PERONNEAU, délégués titulaires.
• Pierre BARTHES, PHILIPPE BETOULE, délégués suppléants.

Maison de l'Eau et de la Pêche

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret par 10 voix pour et 9 abstentions :
• Joël MAURIANGE

Syndicat Mixte des Itinéraires du transcorrèzien et du Paris Orléans Corrèze

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité :
• Claude CHASTELOUX, Lucien TEYSSENDIER, délégués titulaires.
• Pierre BARTHES, Philippe BETOULE, délégués suppléants

Musée de la Machine Agricole

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité :
• François VENNAT, Lucien TEYSSENDIER, délégués titulaires.
• Joël MAURIANGE, Pierre BERTRANDY, délégués suppléants

Musée Henri Queuille

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité :
• Jean STOHR, Henri ROY

Ecole de Musique

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité :
• André ALANORE, Annie PERONNEAU

Centre Hospitalier d'Ussel

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité un délégué pour siéger au sein du Conseil de surveillance du centre hospitalier d'Ussel
• Annie PERONNEAU

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité :
• Lucien TEYSSENDIER

Chalets Découvertes

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret par 10 voix pour et 9 abstentions :
• Joël MAURIANGE

Fédération Française des Stations Vertes de Vacances

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret par 10 voix pour et 9 abstentions :
Joël MAURIANGE

IV Désignation des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale

Le Conseil Municipal désigne sans scrutin secret et à l'unanimité André ALANORE, Pierre BARTHES, Danielle PRADEL, Henri ROY membres de ce CA

V Délégation de compétences au Maire

Après délibération le Conseil Municipal décide par 10 voix pour et 9 abstentions de supprimer l'article 3 relatif aux emprunts ; de suivre la proposition de Monsieur ALANORE et de donner au Maire les fonctions prévues dans l'article sur les régies pour la durée de son mandat.

VI Indemnités de fonctions du Maire et à des adjoints.

Monsieur le Maire propose de retenir les taux suivants :

Indemnité de Maire

Taux autorisé 43 % de l'indice brut 1015 (maj :821)

• proposition : 36 %

Indemnité d'Adjoints

Taux autorisé 16,5% de l'indice brut 1015 (maj :821)

• proposition : 16.5 % pour le 1er adjoint, 8.25 % pour les 4 autres adjoints.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 9 abstentions, décide de fixer le montant de ces indemnités au taux ci dessus proposé.

VII Modification du tableau des emplois communaux

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un d'agent de maîtrise territorial de deuxième classe de deuxième classe à temps complet et la modification du tableau des emplois

VIII Adhésion de la commune de Soursac à la Communauté de Communes des Gorges de la Haute Dordogne

Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité l'extension de la Communauté de Communes des Gorges de la Haute Dordogne à la commune de Soursac, à compter du 1er janvier 2013 et ce conformément à l'article 60 de la loi du 16 décembre 2010.

VIX Vente de terrains à la communauté de communes

Monsieur le Maire propose aux élus :

de leur transmettre par courrier le projet de convention de mise à disposition du terrain pour la station sport nature dès qu'il sera rédigé d'ajourner ce point concernant la maison médicale afin de pouvoir prendre pleinement connaissance du projet.

X Primes façades

A l'unanimité le Conseil Municipal octroie les primes façades.

XI Questions diverses

Monsieur TEYSSENDIER se souvient de trois délégations dont il s'acquittait et dont il n'a pas été question : RBA, Correspondant Défense et sécurité routière. Le Conseil Municipal décide d'élire ces délégués immédiatement.

Radio Bort Artense

A l'unanimité et sans scrutin secret Monsieur ALANORE est désigné représentant du Conseil Municipal

Sécurité routière

A l'unanimité et sans scrutin secret Monsieur BARTHES est désigné représentant du Conseil Municipal

Correspondant défense

A l'unanimité et sans scrutin secret Monsieur MAURIANGE

Monsieur ROY informe :

□ Lors du dernier conseil communautaire un projet de ressourcerie a été présenté. A l'heure actuelle les porteurs de projet recherchent un local. Il évoque les locaux actuellement vacants sur la commune tels la Maison Rabier ou la Maison Madesclaire. Monsieur le Maire en a été informé par les porteurs de projet au téléphone ce jour même. Monsieur ALANORE ajoute qu'il s'agit d'un projet intéressant mais qui devrait prévoir une zone de rayonnement plus importante.

□ Lors de l'assemblée générale de la fanfare une difficulté sérieuse et risquant de compromettre sa subsistance été soulevée : l'augmentation importante des cotisations des musiciens fanfares à l'école de musique, celle-ci est passée à 340 € / musicien. Monsieur ALANORE détaille les raisons de cette augmentation : l'école de Musique s'est trouvée confrontée à une diminution des contributions communales sans augmentation compensatrice de la part du Conseil Général et donc dans une situation financière l'obligeant à augmenter ses tarifs. L'école de Musique va rencontrer la fanfare pour trouver des solutions.

Monsieur BOUSSEYROUX fait part de l'état déplorable de certains panneaux de signalisation, qui devraient être soit nettoyés soit changés.

